

6 étapes faciles et essentielles pour réussir l'administration d'une activité de financement et l'émission de reçus fiscaux.

1

Soumettez votre projet d'activité – une étape obligatoire pour que soient remis des reçus aux fins de charité

Pour faciliter et orienter vos démarches, soumettez-nous votre projet d'activité en communiquant avec la coordonnatrice aux communications et au marketing, Hélène Barbeau. Son rôle est de vous guider lors de l'élaboration de votre activité de financement, tant au niveau des services que la Fondation peut vous offrir que des **aspects administratifs** qui doivent être pris en compte avant de débiter votre projet.

Hélène Barbeau | 418 521-6664, poste 225 | hbarbeau@quebecphilanthrope.org

2

Politique sur les activités de financement de la Fondation Québec Philanthrope

Dans le but de vous conformer aux politiques de la Fondation Québec Philanthrope, nous vous demandons de :

- Prendre connaissance de la Politique sur les activités de financement de la Fondation Québec Philanthrope, relative aux activités de financement organisées par des créateurs de fonds
- **Remplir et signer la déclaration préliminaire** ci-jointe et la retourner en y joignant :
 - le budget de votre activité
 - le projet d'invitation ou autres documents promotionnels

3

Approbation

La déclaration préliminaire précitée doit être approuvée par la Fondation avant d'entreprendre toutes autres étapes en lien avec la réalisation de l'activité (ex. : invitation, publicité, recherche de commanditaire, etc.). À défaut de se conformer à ses politiques, la Fondation peut refuser de remettre les reçus fiscaux.

4

Promotion et publicité

Sur vos documents promotionnels (invitation, publicité, site Web, etc.), il est important de :

- Mentionner les objectifs de votre fonds;
- Insérer le logo de la Fondation Québec Philanthrope et d'indiquer le numéro d'enregistrement de la Fondation pour le remise des reçus fiscaux (132644006 RR0001);
- Inscrire « le Fonds XXXX de la Fondation Québec Philanthrope » et si possible d'y ajouter une courte présentation de la Fondation;

IMPORTANT : Faire valider les documents promotionnels et obtenir l'approbation de la Fondation avant de les publiciser (invitation, publicité, site Web, etc.).

5

Services offerts par la Fondation Québec Philanthrope

Pour la réalisation de votre activité de financement, la Fondation vous offre les services suivants :

- **Émission de reçu de charité et calcul du montant admissible :** La Fondation produit les reçus fiscaux. À cet effet, nous pouvons vous les faire parvenir pour que vous puissiez les expédier vous-même, accompagnés de votre lettre de remerciements. Nous pouvons également expédier le reçu fiscal à chaque donateur avec votre lettre de remerciements.
- **Fichier Excel à compléter pour nous transmettre l'information sur les donateurs.**
- **Représentant de la Fondation lors de votre activité :** un représentant de la Fondation peut se joindre à votre événement pour présenter la Fondation et répondre aux questions de vos invités.

6

Transmission des dons après l'activité

Étape 1 : Transmettre, dans un délai maximum de 30 jours suivants l'activité, les dons reçus en remplissant le fichier Excel prescrit par la Fondation identifiant les donateurs (coordonnées postales complètes) ainsi que la nature du don, par exemple : don pour achat de billet, don pur, commandite, don pour l'achat d'un bien lors d'un encan, etc.

Étape 2 : Remettre toutes pièces justificatives détaillées à la Fondation afin que nous puissions calculer l'avantage reçu par le donateur lorsqu'il a fait le don (ex. : valeur d'un souper, d'un billet de spectacle, d'un tournoi de golf, etc.)

Présentation de la Fondation Québec Philanthrope à ajouter à vos promotions et publicités

La Fondation Québec Philanthrope vous permet d'investir dans la communauté et de créer un fonds philanthropique afin de donner pour les causes qui vous tiennent à cœur.

Les fonds philanthropiques sont détenus et gérés par la Fondation Québec Philanthrope qui regroupe et chapeaute près de 600 fonds dédiés, selon les choix des créateurs de fonds, à des organismes des secteurs caritatifs, humanitaires ou culturels.

La Fondation Québec Philanthrope a pour mission de promouvoir la philanthropie par la création de fonds de dotation et l'attribution d'aide financière. Elle remet plus de 2 millions par année à des organismes de bienfaisance enregistrés de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Leader dans sa collectivité, elle est une solution de rechange à la création d'une fondation privée. Elle offre des services professionnels à l'écoute des besoins de ses créateurs de Fonds.

(Numéro de bienfaisance : 132644006 RR0001)

Merci de votre collaboration et ensemble, garantissons le succès de votre activité!